

JOURNEE OCCASION 2015

La vie du site



Evaluez **gratuitement** en 1 minute chrono la valeur de reprise de votre chariot grâce à nos experts en cotation et leur impressionnante base de données de plus de 100.000 valeurs

-  définition de la valeur de reprise
-  conditions générales de cotation



Cotez votre chariot

Documents

Remplacez votre chariot

Chariots > 10 ans

FAQ

Presse

 Sélectionnez un type de chariot



Frontal



Transpalette



Gerbeur



Rétractable



Préparateur



Tracteur

 Marque

Sélectionnez une marque 

 Energie

Electrique Gaz Diesel

 Capacité

Sélectionnez une capacité 

 Continuer la cotation

Comment fonctionne-t-il?

Statistiques : chiffres clés

Que peut-on trouver sur le site?

Les acteurs

- **Cotateur :**
 - Alimenter la base des données réelles de marché issues de son activité
 - Valeur à dire d'expert
 - Un nombre maximum de cotateur par déclarant est fixé à 8
- **Déclarant :** c'est le représentant de l'ensemble des cotateurs appartenant à un même réseau



Les acteurs

- **Comité de pilotage**
 - Veiller à ce que l'argus reflète la réalité du marché ;
 - Superviser les gestionnaires administrateurs d'argus-chariot.com (un pour le Cisma, pour le DLR) ;
 - Valider les déclarants (les responsables de réseaux) ;
 - Permettre tout arbitrage de valeurs « à dire d'expert » qui s'avérerait nécessaire ;
 - S'assurer et valider le « caractère professionnel » des cotateurs.

- **Les administrateurs :**



Evaluez **gratuitement** en 1 minute chrono la valeur de reprise de votre chariot grâce à nos experts en cotation et leur impressionnante base de données de plus de 100.000 valeurs

-  définition de la valeur de reprise
-  conditions générales de cotation



Cotez votre chariot

Documents

Remplacez votre chariot

Chariots > 10 ans

FAQ

Presse

 Sélectionnez un type de chariot



Frontal



Transpalette



Gerbeur



Rétractable





Préparateur



Tracteur

 Marque

Sélectionnez une marque 

 Energie

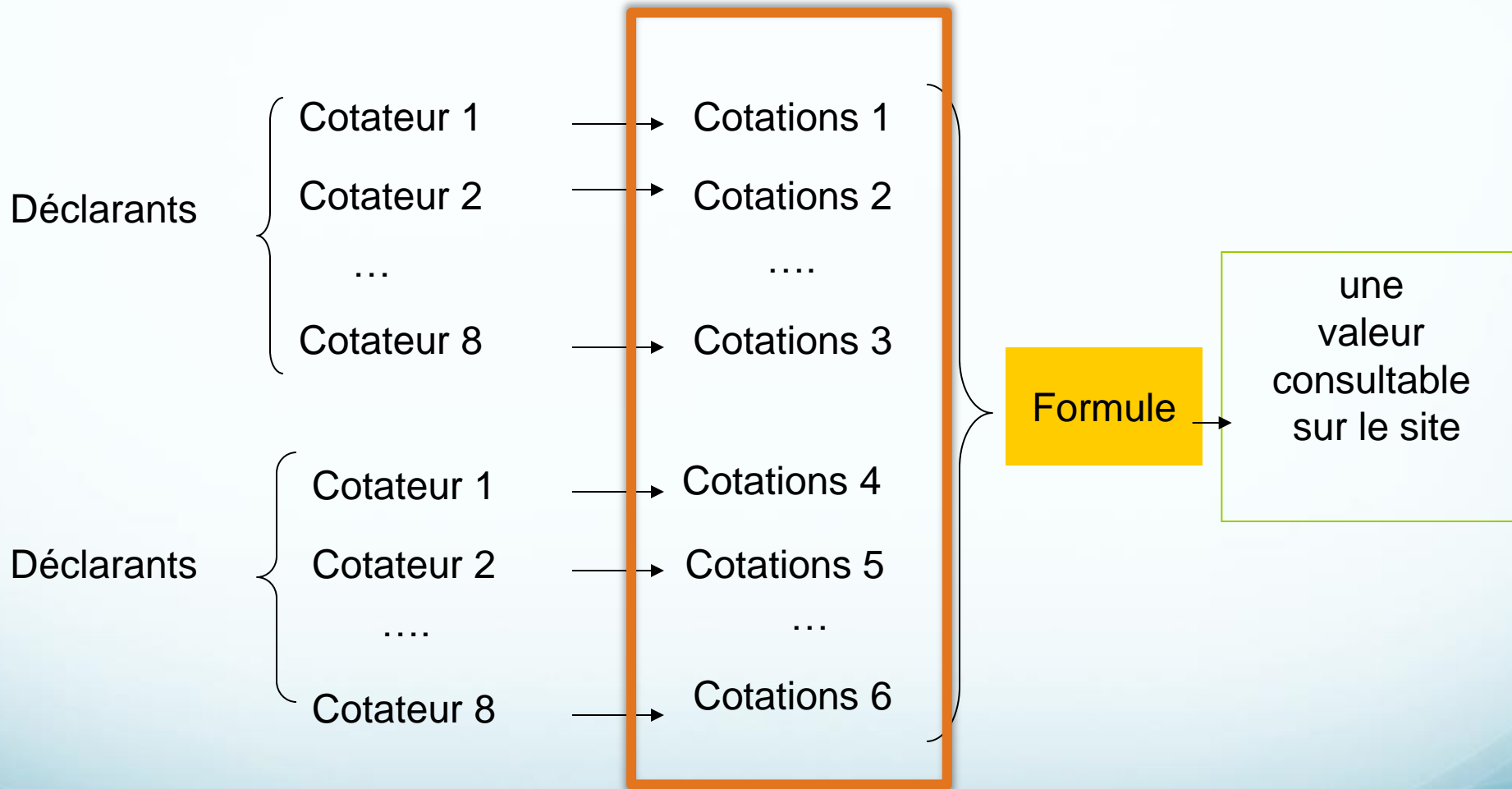
Electrique Gaz Diesel

 Capacité

Sélectionnez une capacité 

 Continuer la cotation

Comment sont obtenues les valeurs ?



Cotation

- Valeurs de reprise :
 - Il s'agit de **valeurs de reprise**, non de valeurs de vente
 - Ces valeurs sont le reflet du marché
 - Il s'agit de matériel en état standard
 - Il s'agit de cours moyen de référence
 - À défaut de pouvoir coter, la case devra rester non renseignée

Méthodologie de calcul

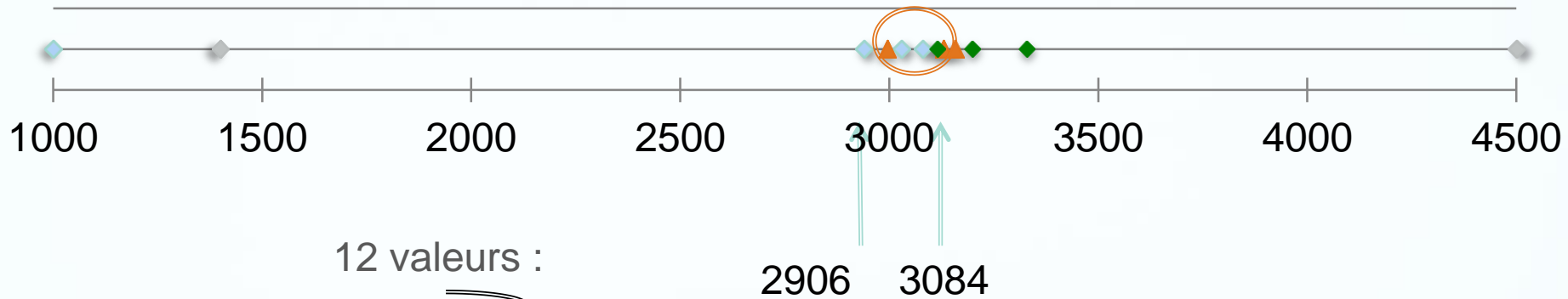
- ✧ Trois déclarants au moins : pour être conforme au droit de la concurrence, il doit y avoir **au moins trois déclarants** et **sept cotateurs minimum**

=> Règles des 7 dont 3

- ✧ Moyenne interquartile (MI) des valeurs :

Moyenne d'une série statistique après élimination de 25 % des valeurs les plus faibles et de 25 % des valeurs les plus fortes

Exemple



12 valeurs :

- 1000
- 1400
- 2940
- 2996
- 3029
- 3080
- 3115
- 3130
- 3158
- 3200
- 3330
- 4500

Moyenne 2906

Moyenne IQ : 3084

2 possibilités :

Valeurs recherchées correspondent à un état standard
=> publié

Valeurs recherchées ne correspondent pas à un
état standard
=> coefficient à appliquer



Cotez votre chariot

Documentation



Remplacez votre chariot

Charlots + de 10 ans

FAQ

Cotez votre chariot

avec nos experts en 1 minute chrono !

-  définition de la valeur de reprise
-  conditions générales de cotation

Famille

Catégorie


Marque

Energie Electrique Gaz Diesel


Capacité


Nombre de roues 3 4


Année de construction


 Horamètre

 Etat


 Environnement


 Activité


 Type de mât Duplex Triplex

 Hauteur de levée (mm)

 TDL

 Batterie de traction

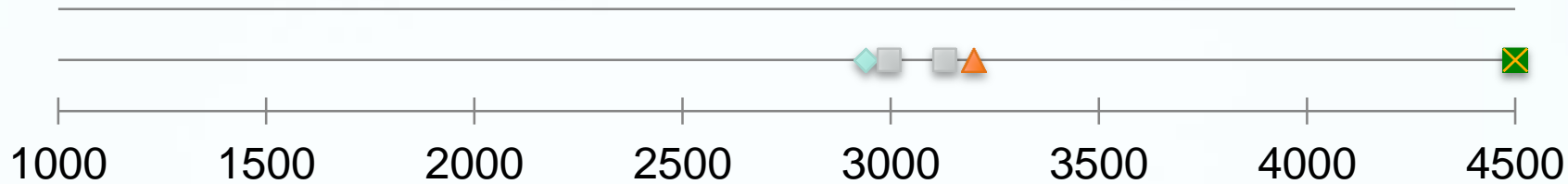
 Chargeur de batterie

 VGP à jour

 Documentation légale

► Calculer la cotation

Pourquoi est-ce important de coter?



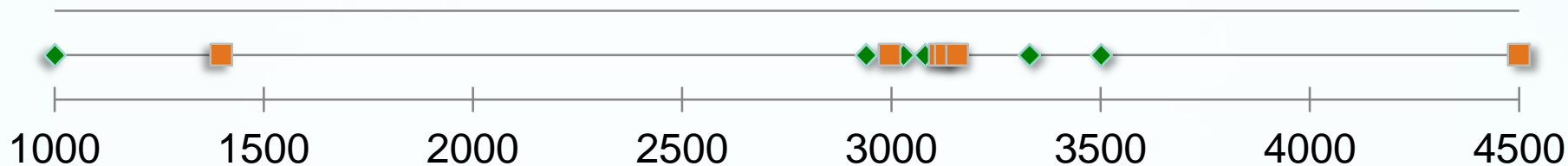
5 valeurs :

- 2940
- 2996
- 3130
- 3200
- 4500

Pas de valeurs disponibles
pour ce matériel

**Il faut au moins 7
valeurs**

Pourquoi est-ce important de coter?



12 valeurs :

- 1000
- 1400
- 2940
- 2996
- 3029
- 3080
- 3115
- 3130
- 3158
- 3200
- 3330
- 4500

Pas de valeurs disponibles
pour ce matériel

Il faut au moins 2 déclarants

Comment coter?



Coter le millésime 2015 en 3 étapes

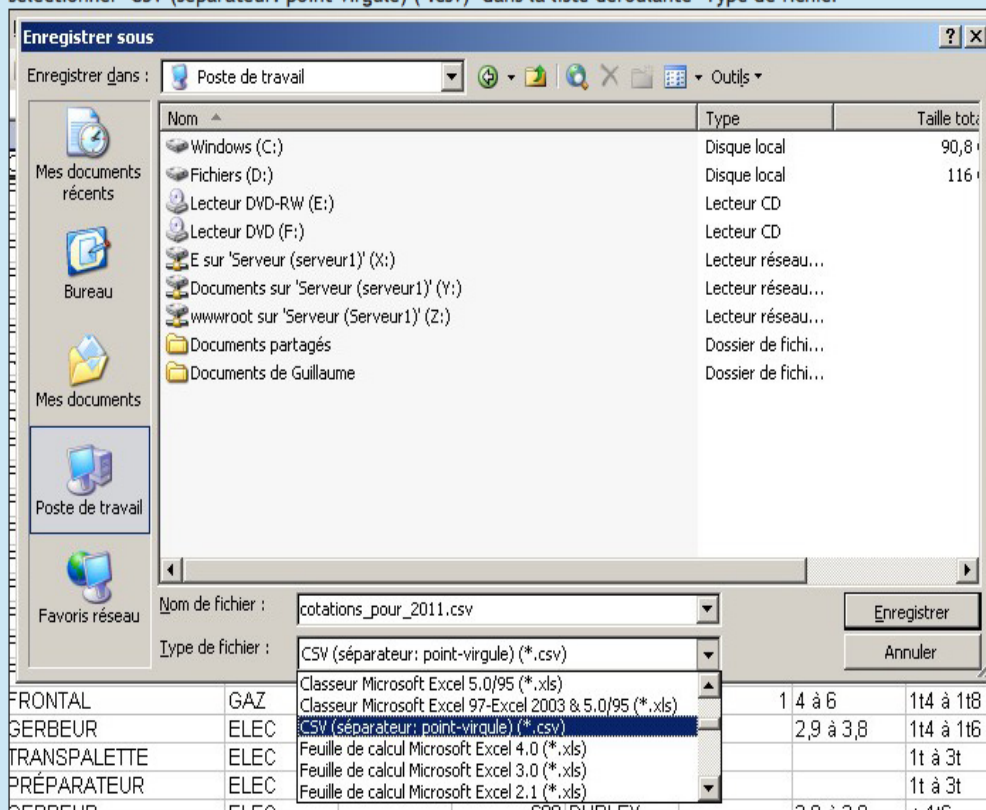
Etape 1: Télécharger vos dernières cotations saisies

Cliquer sur ce bouton pour télécharger vos valeurs publiées en 2014

► Télécharger

Etape 2: Modifier le fichier de cotations exporté

- Ouvrir le fichier sous Microsoft Excel
- Modifier les valeurs. Attention : ne pas modifier le contenu de la dernière colonne ("Référence"), elle est nécessaire à l'import qui ne fonctionnera pas si elle est modifiée.
- Enregistrer votre nouveau fichier obtenu au format CSV : sélectionner "Enregistrer sous ..." dans le menu "Fichier", puis sélectionner "CSV (séparateur: point-virgule) (*.csv)" dans la liste déroulante "Type de fichier"



Face à ma feuille de cotation

...

- Une personne qui cote pour la première fois
- Une personne qui a déjà coté



- Import

Etape 3: Importer vos nouvelles cotations pour la saison 2015

- 1 Sélectionner votre fichier avec le bouton "Parcourir..."

Aucun fichier sélectionné.

- 2 Puis cliquer sur ce bouton "Importer" pour lancer l'importation de vos nouvelles cotations

Conseils de cotation

- Chaque ligne doit être remplie sur les 10 années
- Si le matériel n'a plus de valeur il faut indiquer 0
- Si le matériel n'existe pas il faut noter un case blanche
- Le fichier doit rester en format csv
- Il doit y avoir une seule feuille
- Le tableau doit être rempli avec des nombres entiers : pas de décimale, ni de formule
- Si vous souhaitez mettre des formules avec des % de décote il faut le faire dans un autre fichier
- La dernière colonne (référence) ne doit pas jamais être modifiée

Comment fonctionne-t-il?

Statistiques : chiffres clés

Que peut-on trouver sur le site?

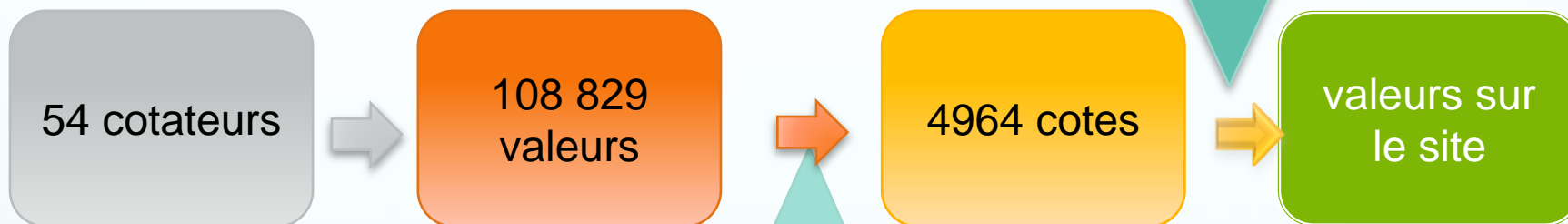
Chiffre clés

- Depuis le début d'année : + 15 000 visites et + de 41 700 pages vues
- 108 829 : ensemble des valeurs importées pour le millésime 2015 -8%
- 11 663 recherches depuis le début de l'année : 46/jours
- 12% des recherches n'aboutissent pas

Chiffre clés

54 personnes ont participé à l'approvisionnement de la base

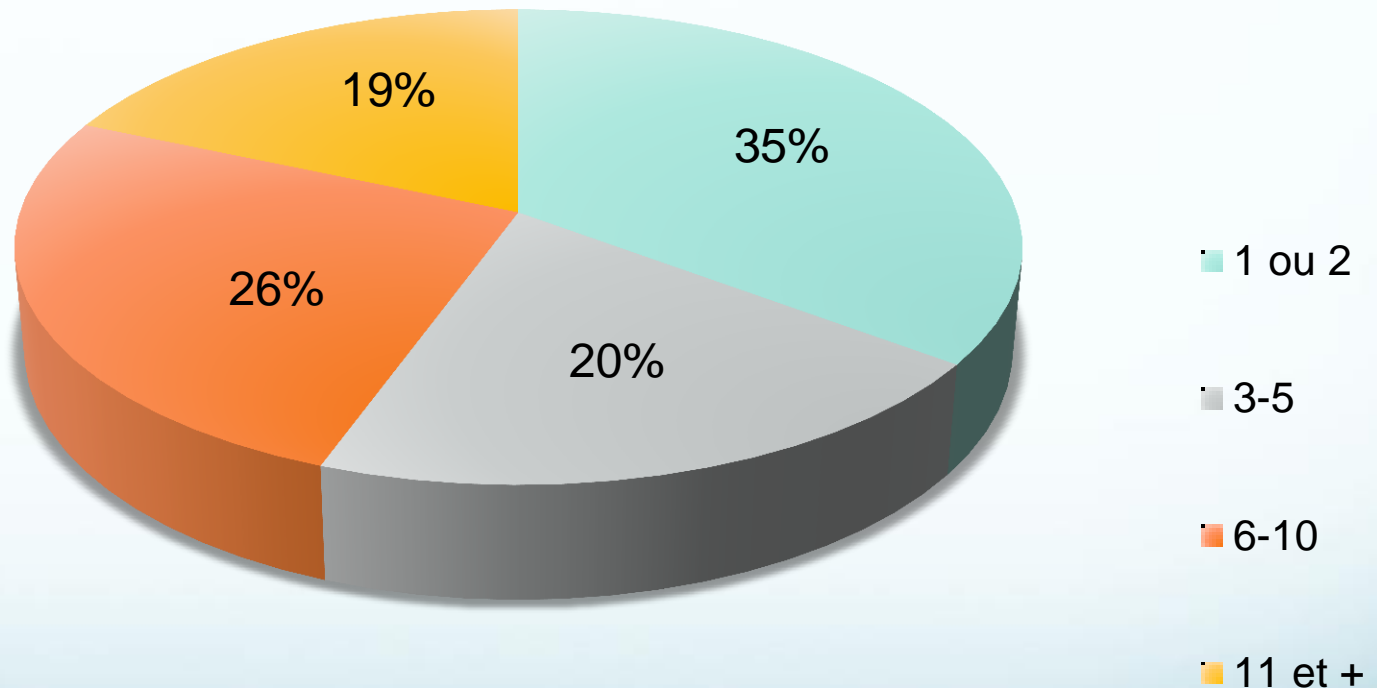
23 marques



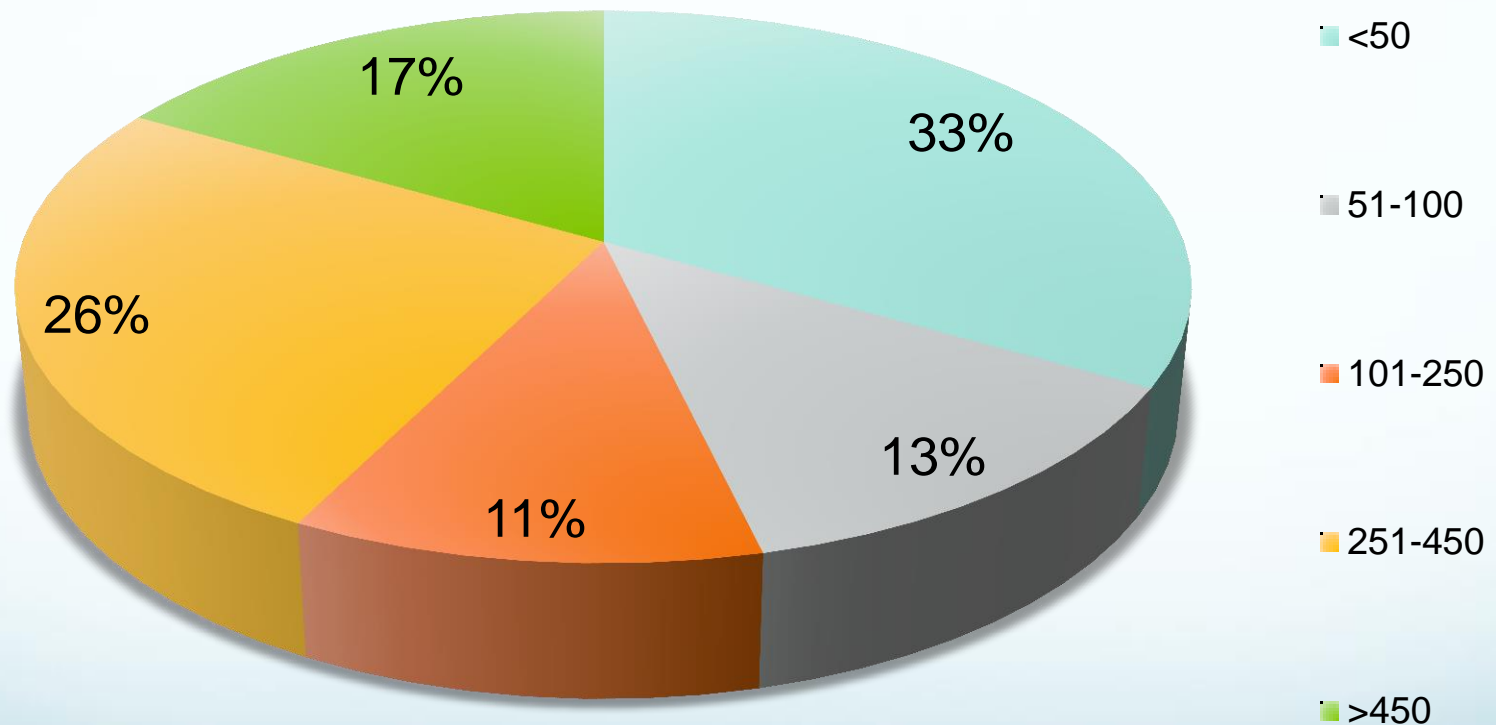
Coefficient :
Environnement,
activité,
documentation

Formule:
Moyenne
IQ
Règle des
7 dont 3

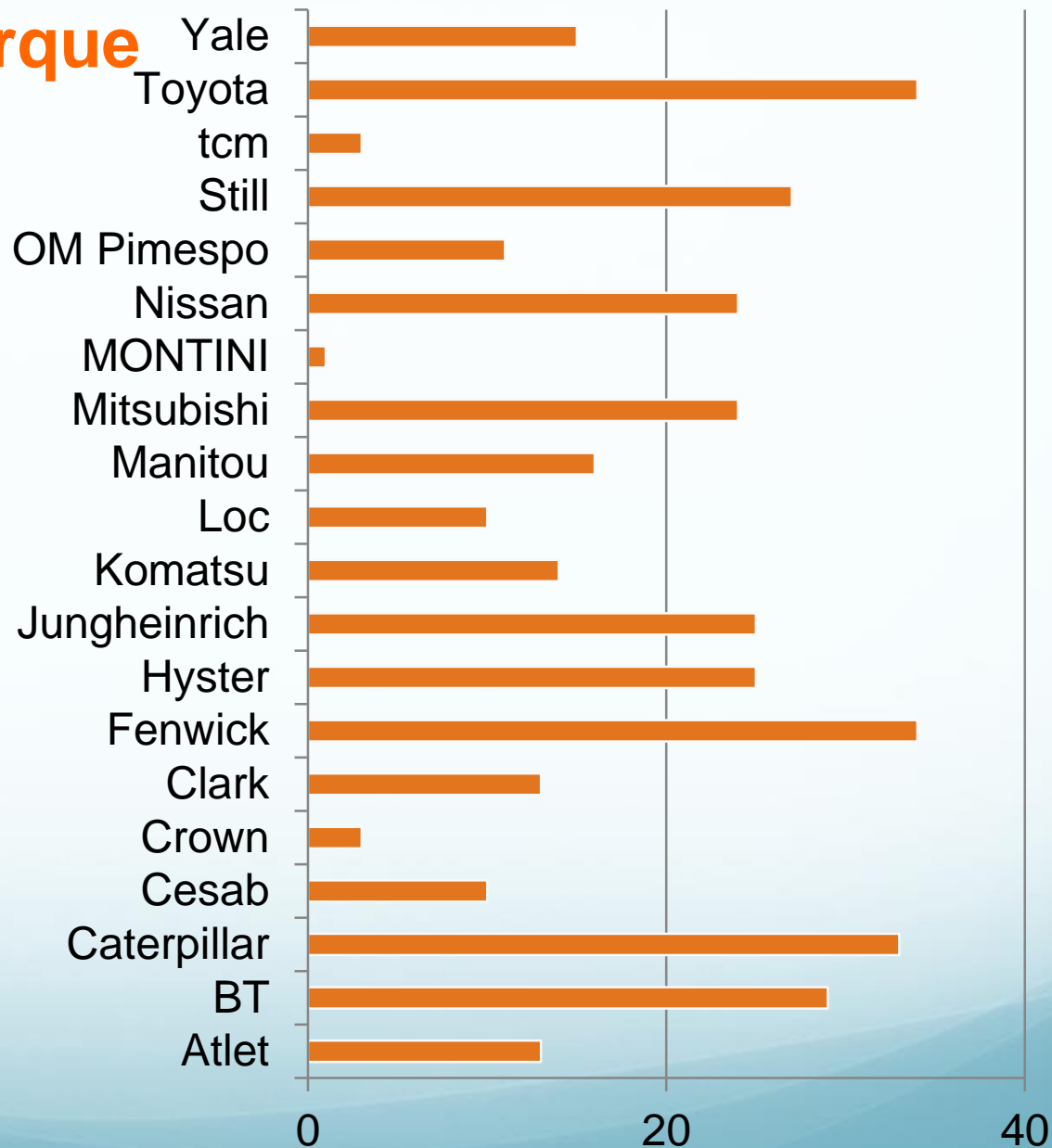
Nombre de marques cotées/cotateur



Nombre de cotations effectuées/cotateur



Nombre de personnes qui cotent la marque



Comment fonctionne-t-il?

Statistiques : chiffres clés

Que peut-on trouver sur le site?

Fonctionnalités du site



Évaluez **gratuitement** en 1 minute chrono la valeur de reprise de votre chariot grâce à nos experts en cotation et leur impressionnante base de données de plus de 100.000 valeurs

-  définition de la valeur de reprise
-  conditions générales de cotation



Cotez votre chariot

Documents

Remplacez votre chariot

Chariots > 10 ans

FAQ

Presse

 Sélectionnez un type de chariot



Frontal



Transpalette



Gerbeur



Rétractable



Préparateur



Tracteur

 Marque


Sélectionnez une marque 

 Energie

Electrique Gaz Diesel

 Capacité

Sélectionnez une capacité 

 Continuer la cotation

Documentation

Découvrez dans cette rubrique :

📌 **Statistiques marché occasion**

📌 **Classification**

Classification des chariots élévateurs

📌 **Obligations de l'utilisateur**

Autorisation de conduite

Carnet de maintenance chariots élévateurs

📌 **Réglementation du chariot d'occasion**

Conformité technique - vente d'occasion et location

Principaux termes réglementaires

📌 **Définition du "bon état"**

Etat standard du chariot

- **Engagement annuel standard :**
 - 1200 heures : frontaux et rétractables
 - 800 heures : magasinage accompagnante et autoporté

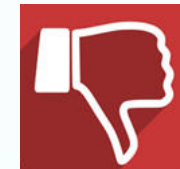
- **Chariot en état de fonctionnement :**
 - Démarrage
 - Déplacement
 - Levée
 - Fonctions additionnelles

Etat standard du chariot

- Chariots en état visuel propre :

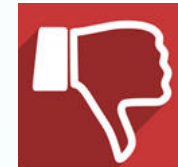
Absence de corrosion

Absence de fuite apparente



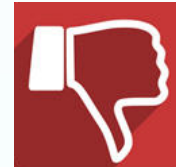
Etat standard du chariot

- **Peinture capots et carrosserie** : ne présentent que des rayures superficielles sans chocs profonds, ni déformations



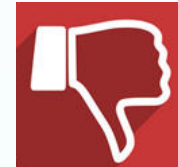
Etat standard du chariot

- **Protège conducteur** : Ni tordu, ni enfoncé, ni ressoudé, ni modifié
- **Siège en état standard** : Ceinture de sécurité, suspensions glissières en état, dossier et assise sans déchirures ou tâches



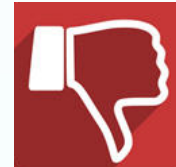
Etat standard du chariot

- Equipements et accessoires :
- Doivent-être en fonctionnels sans fuite apparentes et faire apparaître une plaque CE



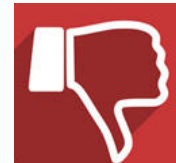
Etat standard du chariot

- Les pneus et bandages :
- Ne doivent pas être usés à plus de 60 %
- Les jantes ne sont pas déformées ou endommagées



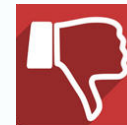
Etat standard du chariot

- **La batterie** : Doit-être complète et le coffre batterie ne doit pas être percé
- **Le chargeur**: Doit-être fourni et en état de fonctionnement



Etat standard du chariot

- **Les fourches** : L'usure des fourches doit être inférieur à 10 %
- **Les chaînes** : L'allongement des chaînes doit être inférieur à 4 %



Etat standard du chariot

- **Certificat de conformité et documentation technique :**
Doivent-êtré fournies avec le chariot
- **Visite générale périodique :** La dernière VGP doit-êtré à jour

Clés



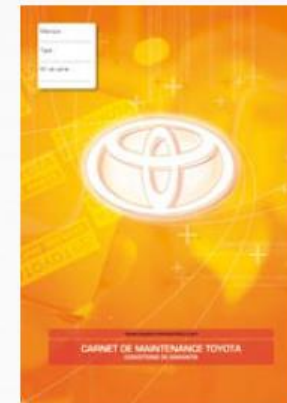
Certificat
de conformité



PV des visites
générales périodiques



Carnet
de maintenance



Manuel
utilisateur



Remplacez votre chariot

Remplacez votre chariot

Vous souhaitez changer votre chariot, vous ne trouverez pas sur notre site d'offres et d'annonces. Par contre, nous vous offrons un conseil personnalisé et une préconisation indicative en moins de 7 clics pour obtenir le chariot le plus adapté à vos besoins.

Vous allez utiliser le chariot pour :

- seulement des transferts de charge (sans levée, sans stockage en hauteur)
- des transferts de charge et du stockage en hauteur
- de la préparation de commandes au sol (moins de 1,20m)
- de la préparation de commandes en hauteur (1,20m et plus)

Quelle est le poids de la charge à manutentionner (poids maximum) ?

- Inférieur à 1,6 tonnes
- De 1,6 à 1,9 tonnes
- De 2 à 2,9 tonnes
- De 3 à 3,9 tonnes
- De 4 à 5 tonnes
- De 5,1 à 7 tonnes
- 7,1 tonnes et plus

Pouvez-vous estimer le nombre d'heures d'utilisation de votre chariot sur une année?

- Usage intensif : 1200 heures et plus pour les chariots frontaux et rétractables / 700 heures et plus pour les transpalettes et les gerbeurs
- Usage normal : Moins de 1200 heures pour les chariots frontaux et rétractables / Moins de 700 heures pour les transpalettes et les gerbeurs

D'après les critères que vous avez sélectionnés, nos experts vous recommandent le type de chariot suivant :



Transpalette électrique 2 tonnes et plus
Chariot d'occasion standard conforme aux normes CE

Chariot de + 10 ans



Cotez votre chariot

Documents

Remplacez votre chariot

Chariots + de 10 ans


FAQ

Évaluez votre matériel de plus de 10 ans

L'évaluation est indicative ; elle prend pour référence les critères suivants :
marque (disponibilité des pièces de rechange, existence de la marque...) / age
(réglementation, disponibilité des pièces de rechange...) / Horemètre / Types de
chariots (facilité de recommercialisation, cote d'amour des matériels...)

Remplissez les critères ci-dessous pour effectuer une évaluation :

Marque:

Sélectionnez une marque 

Age du chariot (en années):

Nombre d'heures à l'horemètre:

Type de chariot:

Sélectionnez un type de chariot 

► Evaluer mon matériel



FAQ (espace cotateur)



Règles de cotation

Coter par Excel

Cotations en ligne

Mon profil

FAQ

Bibliothèque

- ▶ OCC 1 : le propriétaire et utilisateur d'un chariot peut-il le vendre directement (en occasion) à un autre utilisateur ?
- ▶ OCC 2 : je veux acheter un chariot d'occasion : Comment procéder ? Que dois-je impérativement vérifier ?
- ▶ OCC 3 : où puis-je trouver des informations relatives à la réglementation des chariots d'occasion ?
- ▶ OCC 4 : quel est le but d'une vérification de conformité au moment de la vente du chariot d'occasion ?
- ▶ OCC 5 : le vendeur d'occasion doit-il à la fois un certificat de conformité occasion et un rapport sur VGP ?
- ▶ OCC 6 : qu'entend-on exactement par chariot d'occasion ?
- ▶ VGP 1 : l'obligation des VGP s'applique elle dans le cas de matériels dits « végétatifs » ?
- ▶ VGP 2 : les VGP s'appliquent elles dans le cas des « transpalettes ERGO » ?
- ▶ VGP 3 : les rapports de VGP doivent ils être consignés dans le registre de sécurité ?
- ▶ VGP 4 : le constructeur peut-il tout comme un organisme de contrôle faire de la VGP pour le compte du client ?
- ▶ VERIF 1 : y a-t-il des différences entre les vérifications de conformité d'un chariot "epsilon" et un chariot CE ?
- ▶ VERIF 2 : quelles obligations le changement d'un mât sur chariot entraînent-t-il ?
- ▶ VERIF 3 : distinction élémentaire entre vérification de conformité et vérification générale périodique
- ▶ MAINT 1 : lorsque par contrat le prestataire assume une obligation de résultat le prestataire est-il toujours responsable ?
- ▶ MAINT 2 : lorsque, ponctuellement sur appel SAV et hors contrat maintenance, le prestataire opère un échange de pièces détachées s'agit-il encore de prestation de maintenance ?
- ▶ MAINT 3 : le prestataire seulement et non le client est-il tenu à une obligation de conseil ?
- ▶ MAINT 4 : lorsqu'il emprunte un outil, l'intervenant extérieur qui n'est pas fautif du dommage causé par cet outil à un tiers, assume-t-il une RC vis-à-vis des tiers ?
- ▶ MAINT 5 : à défaut de précision au contrat le prestataire se limite-t-il à n'assumer qu'une obligation de moyens ?
- ▶ MAINT 6 : la maintenance est-elle une forme de garantie ?
- ▶ MAINT 7 : la fourniture des pièces est-elle comprise dans la prestation de maintenance ?
- ▶ RECOUVR 1 A quelles conditions puis-je retenir le chariot réparé pour obtenir paiement du client réticent ?
- ▶ JURID 1 : le silence vaut-il acceptation en droit ?
- ▶ JURID 2 : un courriel peut-il servir de preuve ?
- ▶ JURID 3 : le fabricant a-t-il l'obligation de fournir des pièces pendant un certain délai ?

OCC 1 : le propriétaire et utilisateur d'un chariot peut-il le vendre directement (en occasion) à un autre utilisateur [▲ haut de page](#)
?

Réponse : Ceci est fortement déconseillé : La vente d'un chariot à un utilisateur implique la remise en conformité du matériel et la délivrance d'un certificat de conformité d'occasion. Ces opérations requièrent une compétence professionnelle et engagent la responsabilité pénale du vendeur.